

CONVOCATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 18 décembre 2025 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 12 décembre 2025

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

1. Discussion et vote du budget rectifié 2025 et du budget prévisionnel 2026.
2. Approbation du devis estimatif relatif à l'extension de la maison communale.
3. Adoption du plan d'ensemble relatif au réaménagement du centre de Strassen.
4. Adoption d'une convention avec le fournisseur SUDENERGIE.
5. Circulation
 - a) Modification du règlement général sur la circulation (avenant 23)
6. Modification du tarif pour les repas sur roues.
7. Modification des tarifs pour le centre résidentiel Riedgen.
8. Adoption d'une résolution contre la centrale nucléaire de Cattenom.
9. Adoption d'un règlement-taxe relatif aux équipements collectifs.
10. Allocation de subsides à des œuvres humanitaires.
11. Urbanisme :
 - a) Approbation de la convention et du projet d'exécution dans le cadre du PAP GAASCHTBIERG PARTIE 1
 - b) Emission d'un avis dans le cadre de la loi modifiée du 25.02.2022 relative au patrimoine culturel
12. Divers.